



Description et champ d'application du prix

Prix d'excellence du programme HERA

Higher Education and Research Awards for Future Generations

Un programme de la Fondation pour les Générations Futures

Description du prix

Le HERA Award Sustainable Democracy est un **prix annuel doté de 2 500 euros**. Il valorise et récompense des mémoires ou travaux de fin d'études de niveau master qui adoptent une approche systémique, à 360°, propre à un développement soutenable pour faire avancer la réflexion et/ou les pratiques liées à la démocratie délibérative, et plus généralement à toute forme d'innovation démocratique. Il s'agit plus concrètement de la délibération publique au sein du régime politique : l'exercice du pouvoir par le biais d'échanges publics d'opinions, d'informations et d'arguments entre citoyen·nes égaux·ales en vue de la prise de décision.

Pourquoi est-il fondamental que de nouvelles générations de professionnels dans le domaine politique s'intéressent à la démocratie délibérative et l'innovation démocratique et y intègrent les différentes dimensions d'un développement soutenable ?

Il importe selon la Fondation que les alternatives porteuses d'un développement soutenable soient, tant dans leur fond que dans leur forme, acceptables, viables et supportables par la population. Sans cela, elles n'ont aucune chance d'être appliquées à long terme et ne seront pas porteuses du changement escompté. Il s'agit de permettre à chacun·e d'être impliqué·e et valorisé·e dans la définition et la construction de perspectives.

La démocratie représentative est aujourd'hui dans une impasse. Sa légitimité vacille : de moins en moins de gens vont voter, les électeur·ices font des choix capricieux, le nombre d'adhérent·es des partis politiques est en baisse. Les citoyens et citoyennes se détournent de la démocratie représentative telle qu'elle est actuellement en place.

En outre, l'efficacité de la démocratie est mise à mal : les gouvernements ont de plus en plus de mal à se former, les lois sont votées dans des délais excessivement long, l'action publique prend de plus en plus de temps, les hommes et les femmes politiques adaptent de plus en plus leurs stratégies en fonction des échéances électorales.

Nous vivons dans une société globalisée qui a notamment pour caractéristique un réseau de communications et une économie mondialisés. Dans le même temps, il y a eu peu d'adaptation du mode d'organisation démocratique du monde à une telle évolution. La communauté internationale peine à garantir des instances de décision légitimes pour apporter des réponses à ces défis globalisés.

Il est dès lors crucial de s'interroger sur les moyens concrets de renouveler le domaine de la démocratie. La démocratie délibérative, en tant que régime qui place la délibération publique au cœur de la vie démocratique, peut être l'une des sources de légitimité et d'efficacité politique. À l'inverse du populisme, les dispositifs de démocratie délibérative peuvent reconnaître la diversité des attentes des citoyen·nes. Pour faire face aux défis du 21^e siècle, les citoyen·nes doivent avoir les moyens d'élaborer des réponses collectives à des questions complexes et d'agir sur ce qui les concernent au premier chef.

« Jamais la démocratie n'a été aussi ardemment désirée par ceux qui en sont privés. Rarement elle a autant déçu ceux qui en jouissent. Comment lui redonner vigueur dans un monde indépendant, mis au défi de conduire une vaste mutation qui concerne des communautés humaines, l'adoption d'une éthique commune de la responsabilité, l'invention de nouvelles formes de gestion de la société, la transition de notre modèle actuel de production et de consommation vers des sociétés durables ? Mutation à long terme, allant du territoire à la planète, qui suppose de nouvelles élites, une nouvelle échelle de temps et d'espaces, une aptitude nouvelle à traiter ensemble de questions complexes. »

Pierre Calame, Sauvons la démocratie, 2012

Critères d'éligibilité et de sélection

Pour être recevable, le mémoire (de niveau master¹) doit avoir été défendu dans une université ou haute école de la Fédération Wallonie-Bruxelles, avec un grade de distinction minimum, durant la période mentionnée dans le règlement de l'édition en cours.

Le prix annuel s'adresse principalement aux étudiant·es et jeunes diplômé·es en sciences politiques, droit, philosophie, sociologie. Les candidatures issues d'autres facultés seront acceptées pour autant qu'elles répondent aux critères d'éligibilité (voir règlement de l'édition en cours).

Le jury vise à distinguer les dossiers candidats qui répondent le mieux aux trois critères suivants :

- ❖ Répondre au plus près et de manière soutenable à un enjeu majeur pour la société ;
- ❖ Adopter une approche systémique, à 360°, propre à un mode de développement soutenable ;
- ❖ Faire preuve d'« innovation soutenable », en faisant avancer au plus loin les pratiques, la connaissance ou la réflexion en matière de développement soutenable.

Enjeu majeur pour la société

Les mémoires de fin d'études devront avoir investigué et contribué à apporter des réponses soutenables à un ou plusieurs des enjeux fondamentaux de développement soutenable auxquels nos sociétés font face, conceptualisés autour des 17 Objectifs de Développement Durable définis par le *Programme de développement durable à l'horizon 2030* adopté lors du sommet historique de l'ONU en 2015 (<http://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/>).

¹ Les mémoires de fin d'études de niveau master complémentaire ou master de spécialisation ne sont pas éligibles. Sont exclus les masters dont les conditions d'accès direct sont : être porteur d'un master de type universitaire ou assimilé.

Approche systémique, à 360°

Le développement soutenable représente un défi pour l'enseignement supérieur, la recherche scientifique et la production de connaissances en général : il met en avant l'intégration d'éléments en interactions complexes, là où la science moderne et les disciplines traditionnelles se sont attachées à démultiplier la décomposition des objets de recherche, débouchant sur des savoirs spécialisés.

Ainsi, le mémoire de fin d'études se caractérisera par une approche intégrative, systémique, à 360°, dans le traitement de l'objet d'étude : formulation des questions de recherche, choix des données à analyser, analyse ou développement du projet, formulation des conclusions.

Cette approche systémique se positionnera autant que possible par rapport à l'intégration des 4 dimensions du développement soutenable (« 4 P ») : l'environnement (planet), le social (people), la prospérité (prosperity) et la participation (participation).

Des exemples de points d'attention généraux et adaptés au domaine de la démocratie participative sont présentés ci-dessous pour chacune de ces 4 dimensions (cf. « Pistes pour intégrer les différentes dimensions du développement soutenable »).

Innovation soutenable

Le mémoire devra avoir débattu ou proposé une alternative innovante et soutenable par rapport aux modes classiques actuels « non soutenables » d'action et/ou de cadre de réflexion. Si une alternative n'est pas encore imaginable, les conditions de la recherche d'une telle alternative devront avoir été étudiées.

Pistes pour intégrer les différentes dimensions du développement soutenable au domaine de la démocratie délibérative

Important !

Il n'est pas attendu que les mémoires présentés rencontrent l'ensemble des préoccupations présentées ci-dessous (cf. « pistes pour intégrer les différentes dimensions du développement soutenable »). Ils sont à envisager comme des points d'attention potentiellement pertinents dans un mémoire qui veut intégrer les différentes dimensions du développement soutenable par rapport au domaine de la démocratie délibérative. Ils ne sont évidemment pas exhaustifs ni tous d'égale pertinence pour le traitement d'un objet d'étude particulier.

L'humain (People)

L'impact sur le bien-être des êtres humains, aux niveaux local et global, à court et long terme.

Exemples de questionnements clés (non exhaustifs) : responsabilité sociale et éthique, accessibilité au plus grand nombre, équité sociale et solidarité, intégration, lutte contre la paupérisation, santé, cadre de vie, éducation et formation, amélioration des liens sociaux et convivialité...

Plus particulièrement, pour ce qui concerne les travaux liés à la démocratie délibérative, notamment :

- ❖ Accès, partage et maîtrise des informations ;
- ❖ Accessibilité du débat démocratique au plus grand nombre, et plus particulièrement notamment les questions du recrutement et de la rétribution des participant-es ;
- ❖ Application de la démocratie délibérative au domaine social : thématiques de migrations, santé et démocratie sanitaire, sécurité sociale, travail, égalité entre les citoyen·nes, éducation.

L'environnement (Planet)

L'impact sur l'environnement pris au sens large, aux niveaux local et global, à court et long terme.

Exemples de questionnements clés : éco-efficiency / impact limité ou positif sur l'environnement et le cadre de vie, climat & gaz à effet de serre, utilisation rationnelle de l'énergie, respect de la nature, sa biodiversité et ses ressources, prévention et gestion des déchets et pollutions, utilisation raisonnée de l'espace ...

Plus particulièrement, pour ce qui concerne les travaux liés à la démocratie délibérative, notamment :

- ❖ Application de la démocratie délibérative au domaine environnemental ;
- ❖ Capacité du système politique à gérer de façon responsable et rationnelle les ressources naturelles ;

- ❖ Accès à l'information environnementale : labels, informations et campagnes de sensibilisation ;
- ❖ Démocratie environnementale : citoyenneté environnementale, actions communes ou collectives en faveur de la préservation de l'environnement et contribution à l'intérêt général.

La prospérité (Prosperity)

L'impact économique au sens large, c'est-à-dire tout ce qui permet d'augmenter/de maintenir durablement les ressources économiques (monétaires ou non monétaires...), des personnes/organisations et de la collectivité.

Exemples de questionnements clés : approche en coût global et viabilité économique sur le long terme, flexibilité par rapport aux évolutions futures, performance au niveau collectif et pas seulement individuel, utilisation de modèles de financement innovants, transparence des finances et coûts, diversité de financement / autonomie financière, éventuels échanges non monétaires complémentaires (trocs, dons, volontariat) et clarté des comptes, autonomie, solidité par rapport à une évolution des conditions économiques (taux d'intérêt, taxes, inflation), non privatisation des biens communs...

Plus particulièrement, pour ce qui concerne les travaux liés à la démocratie délibérative, notamment :

- ❖ Ressources disponibles pour la mise en place de la démocratie délibérative ;
- ❖ Application de la démocratie délibérative au domaine économique ;
- ❖ Plateformes informatiques et nouveaux outils propres aux systèmes démocratiques (notamment systèmes de vote, forum, discussions, médias, réseaux sociaux et services en ligne) ;
- ❖ Émergence de nouveaux secteurs économiques liés à ces innovations.

La gouvernance participative (Participatory governance)

Tout ce qui touche à la manière de procéder pour la prise de décisions, à la participation de chacun-e, aux enjeux de démocratie : qui est écouté, qui décide, qui agit, qui bénéficie, qui est affecté par les conséquences.

Exemples de questionnements clés : transparence et pédagogie, prise en compte des besoins et aspirations de toutes les parties, gestion pacifique des conflits...

Plus particulièrement, pour ce qui concerne les travaux liés à la démocratie et la citoyenneté, notamment :

- ❖ Processus de démocratie délibérative : dont procédures de recrutement, tirage au sort... ;
- ❖ Démocratie délibérative appliquée aux différents niveaux de pouvoirs : fédéral, régional, collectivités locales, territoriales, intercommunale ou communale ;

- ❖ Bonnes pratiques et essais-erreurs provenant des expériences de démocratie délibérative ;
- ❖ Autres systèmes démocratiques innovants : dont démocratie participative, démocratie directe, laboratoires citoyens, consultations citoyennes, référendums ;
- ❖ Gouvernance mondiale et européenne ;
- ❖ Impact des nouveaux outils d'interaction entre le·la citoyen·ne et les pouvoirs publics (notamment systèmes de vote, forum, discussions, et services en ligne) ;
- ❖ Impact de la démocratie délibérative sur le monde politique traditionnel.